

Département de SAONE ET LOIRE

COMMUNE DE MESSEY SUR GROSNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2015

Le dix-neuf novembre deux mil quinze, à vingt heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de MESSEY SUR GROSNE, légalement convoqué le 12/11/ 2015, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexandre DUPARAY (Maire)

Étaient présents : M. DUPARAY Alexandre (Maire), M. CARTIER Christophe, Mme PACAUD Joëlle, Mme JOLY Murielle, M. BLANDIN Michel (adjoints) – Mme LAUVERNIER Dominique – Mme SEGUIN Béatrice – M. MAYEL Vincent – M. GRANGER Didier – M. GAVIGNET Emmanuel – M. PERRUSSON Jean Pierre – M. MAINTENON Pierre

Absents : M. BASTIEN Michaël - Mme BONNAMOUR CLEMENT Sophie

Secrétaire de séance : M. MAINTENON Pierre

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 17 septembre 2015.

IL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

• DEMANDE SUBVENTIONS POUR TRAVAUX EGLISE

M. CARTIER Christophe, 1^{er} adjoint fait le point sur le dossier de travaux de réfection du clocher de l'église.

Actuellement la commune attend l'avis de l'architecte des bâtiments de France nécessaire pour déposer les demandes de subventions ainsi que pour lancer la consultation.

Il informe le Conseil Municipal, des aides possibles pour le financement de ses travaux :

- la Région au titre du Patrimoine Rural Non Protégé
- le Département au titre de l'aide des immeubles, ou immeubles par destination, non protégés
- la Fondation du Patrimoine en lançant une souscription

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de solliciter ces subventions.

• REFERENTS THEMES PLUI

M. le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des 5 groupes thématiques créés dans le cadre de l'élaboration du PLUI de la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise et informe qu'il y a lieu de nommer un représentant par Commune pour chaque thème.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré nomme les personnes suivantes :

- Développement économique et emploi : MAYEL Vincent

- Social : JOLY Murielle
- Habitat et Mobilités : BLANDIN Michel
- Environnement et Paysage : GAVIGNET Emmanuel
- Formes architecturales et urbaines : CARTIER Christophe

- **PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNAL (SDCI)**

Mme PACAUD Joëlle déléguée à la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise donne connaissance au Conseil Municipal du projet de schéma intercommunal pour le Département de Saône et Loire et expose plus particulièrement l'extension du périmètre de la communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise.

Les huit communes susceptibles d'être rattachées sont issues de la Communauté de Communes Entre Grosne et Mont Saint Vincent : LE PULEY - SAINT GENGOUX LE NATIONAL - VAUX EN PRE - GENOUILLY - CURTIL SOUS BURNAND - BURNAND - COLLONGE EN CHAROLAIS - SAINT CLEMENT SU GUYE

Cette extension se justifie au plan du SCOT du Chalonnais, des bassins de vie et de la solidarité territoriale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Emet un avis favorable à l'extension du périmètre de la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise.

- **DELAISSE DEPARTEMENTAL DE LA RD 153**

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité d'intégrer dans le domaine public communal le délaissé départemental de la RD 153 Rue de l'Abergement, celui-ci étant entretenu et aménagé depuis de nombreuses années par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte que le Département déclasse ce délaissé dans le domaine public communal de notre commune.

- **MONTEE EN DEBIT**

M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement du dossier « montée en Débit ». L'opération consiste en l'implantation d'une armoire de rue à proximité de la sous-répartition existante soit Place Saint Georges. M. l'architecte des Bâtiments de France imposant qu'elle ne soit pas visible dans le périmètre du Château, il lui a été proposé de la mettre dans l'ancien abribus. La Commune attend son avis sur cette proposition.

- **CIRCULATION CHEMIN DE LA FRETTE**

M. le Maire informe la Conseil Municipal du courrier qu'il a reçu de M. le Maire de LALHEUE concernant la Rue de la Frette (appartenant aux 2 communes). Cette voie communale est très endommagée et empruntée par de nombreuses personnes. En cas d'accident les communes sont responsables. Après en avoir délibéré, le Conseil demande à M. le Maire de solliciter son déclassement en chemin rural afin de ne plus en avoir la responsabilité et que celui-ci serve uniquement aux riverains.

- **ELECTIONS REGIONALES**

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de déterminer le tour de garde pour les élections Régionales des 6 et 13 décembre prochain. Celui-ci est défini comme suit :

ASSESEURS :

8 H à 10 H 30 : GRANGER Didier – BLANDIN Michel – GAVIGNET Emmanuel

10 H 30 à 13 H : MAYEL Vincent – JOLY Murielle – PACAUD Joëlle

13 H à 15 H 30 : MAINTENON Pierre – SEGUIN Béatrice – BASTIEN Mickaël

15 H 30 à 18 H : CARTIER Christophe – LAUVERNIER Dominique – BONNAMOUR CLEMENT Sophie

SCRUTATEURS :

DUPARAY Alexandre – CARTIER Christophe – LAUVERNIER Dominique – PACAUD Joëlle

• **QUESTIONS DIVERSES**

M. le Maire informe le Conseil Municipal

Qu'en application des dispositions de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales le rapport annuel 2014 sur le prix et la Qualité du Service Public d'Elimination des Déchets Ménagers approuvé par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise en date du 21 octobre 2015 est consultable en Mairie.

Qu'il y a lieu de procéder aux ouvertures de crédits suivantes au budget 2015 :

Article 2313 -141 : + 20 000 €

Article 617 : - 20 000 €

Que M. LAPORTE Joël arrête son activité le 11 novembre 2016 et de ce fait qu'il a dénoncé son bail avec la Commune. Les terrains communaux seront donc mis en adjudication au printemps.

Qu'il y a lieu de procéder à l'installation des guirlandes pour les illuminations. La mise en place est fixée au samedi 28 novembre prochain.

Mme PACAUD déléguée au CCAS fait le point sur le repas des Anciens qui s'est déroulé le dimanche 08 novembre dernier à la salle communale, 59 personnes de + de 65 ans y ont participé. Un grand merci aux bénévoles qui ont effectué le service et à l'équipe NAP qui a assuré la décoration.

Mme SEGUIN Béatrice déléguée Médiathèque

- fait le bilan de la manifestation « Alternativres » qui s'est déroulée le 24 octobre dernier. Le bilan est positif et a apporté une certaine notoriété à la commune.

- informe le Conseil qu'une subvention pour acquisition d'ouvrages (1 000.00 €) peut être demandée à la Région dans les 6 mois qui suivent son ouverture mais qu'il faut un minimum d'achat de 2000.00 € HT. (2000.00 € TTC prévu au budget). Le Conseil accepte cette dépense supplémentaire.

M. GAVIGNET Emmanuel chargé des affaires scolaires fait le compte rendu du conseil d'école du 12 novembre dernier. Mme VERDOT Karine professeur des écoles pour les GS et CP souhaite pour l'année scolaire 2016-2015 une ATSEM en raison d'un gros effectif (30 élèves).

M. MAINTENON Pierre délégué à la communication demande si la commune peut acheter une mallette supplémentaire de lettres pour le panneau d'affichage. Le Conseil donne son accord.

M. BLANDIN Michel 4ème adjoint informe que le partage des affouages est prêt (49 affouagistes) et que 3 personnes se sont faites inscrire pour l'exploitation du bois des Vernes. Il informe également le Conseil que des travaux sont nécessaires dans les toilettes et la cuisine de la salle des fêtes. Des devis seront demandés pour envisager la réalisation de ces travaux en 2016.

M. CARTIER Christophe 1^{er} adjoint informe le Conseil que les travaux de voirie confiés à l'entreprise EUROVIA devraient débiter la semaine 48.

La séance est levée à 22 H 45

